

*Traduction.*

Le P..., au milieu de la nuit, éveillé, entend quelqu'un s'asseoir à table sur le banc; un peu après, en raison de ce qu'il ne faisait pas attention, il entendit le bord de son lit ployer comme s'il y eut eu deux mains à peser dessus. Le jour suivant, il eut connaissance de la mort de M<sup>lle</sup> A. G..., qui venait souvent le voir.

Le même, en compagnie d'une de ses sœurs, entendit, pas bien longtemps après la mort de U. R..., son père, un bruit de souliers et quelqu'un remuer les souliers et faire un choix parmi eux. Il leur vint à l'esprit qu'ils n'avaient donné aucun soulier à Dieu et que c'était le mort qui venait chercher ses chaussures, car, après qu'ils eurent donné celles-ci aux pauvres, ils n'entendirent rien.

Le même, toujours, entendit une fois la porte s'ouvrir : le fantôme de son frère, dit-il, blessé et décédé à Bordeaux, venait dire adieu à ses parents.

(Communiqué par J. LE TALLEC, forgeron à Ploubinec.)

1. Guélañw zudard en doè *y*er Roué,  
*laridér lanlér laridér lanla!*  
 Guélañw zudard en doè *y*er Rouéy  
 E oè zudard Er Meur e oè.
2. Yoñ e larè d'i gamedad :  
 « Gredañw ked e farwein erhat.
3. » Gredañw ked e farwein erhat,  
 Ma ne varwañw ba ti me sad.
4. » Ma ne varwein ba ti me sad,  
 Hag intèret ba bourh Mèlèk.

(1) L'*y* de *y*er n'existe que parce que le mot précédent se termine par une voyelle. Il semble que cet *y* apparaisse en bas-vannetais pour combler certains hiatus : on trouvera par exemple dans la chanson suivante *ba y*er *brezél*. Dans le premier couplet même de cette chanson-ci, on remarquera que le mot *Roué* répété deux fois est la seconde fois *Rouéy*; c'est parce que le vers suivant commence par une voyelle et que, lorsque la chanson est chantée, les deux vers sont liés. C'est pour les mêmes raisons qu'aux couplets 7 et 13, le premier vers se termine par un *d*.

## " LA LÉGENDE DE LA MORT. "

427

5. » Hag intèred e bourh Mèlèk,  
Ital me yoñdr ha me moèreb. »
6. Etré bourh Mèlèk ha Kempér  
E hiès òn dèrwen tresplañtet.
7. E hiès òn dèrwen tresplanted :  
En dél dohti e zo goeñwet.
8. En dél éñhi e zo goeñwet :  
Zudard Er Meur e zo marwet.
9. Zudard Er Meur e zo marwet :  
Ba bourh Mèlèk fo intèret.
10. Ba bourh Mèlèk fo intèred  
Etal i yoñdr hag i voèreb.
11. Ba tal i yoñdr hag i voèreb.  
[G'] inour er Roué oè intèret.
12. [G'] inour er Roué oè intèret :  
Bep a dri sèn ou doè lèzet.
13. Bep a dri sèn ou doè lèzed  
Aùid inourcin zudard er Roué.

(Pont-Scorff, Perrine DANIEL, V<sup>ve</sup> FLÉCHER, 23-9-10.)*Traduction.*

1. Le meilleur soldat qu'avait le Roi,  
*laridèr lanlér laridèr lanla !*  
Le meilleur soldat qu'avait le Roi,  
C'était le soldat Le Meur que c'était.
2. Il disait à son camarade :  
« Je ne crois pas que je meure « à mon aise » (en paix)<sup>(1)</sup>.

(1) Cette interprétation de *erhat* nous a été donnée par la chanteuse elle-même qui eut l'intuition que nous commettrions en traduisant ce mot un faux-sens.

3. » Je ne crois pas que je meure à l'aise  
Si je ne meurs dans la maison de mon père.
  4. » Si je ne meurs dans la maison de mon père,  
Et [si je ne suis] enterré dans le bourg de Mellac.
  5. « Et [si je ne suis] enterré dans le bourg de Mellac  
Près de mon oncle et de ma tante. »
  6. Entre le bourg de Mellac et Quimper  
Il y a un chêne transplanté.
  7. Il y a un chêne transplanté,  
Les feuilles qui y adhèrent sont flétries.
  8. Les feuilles sur lui sont flétries :  
Le soldat Le Meur est mort.
  9. Le soldat Le Meur est mort :  
Dans le bourg de Mellac il sera enterré.
  10. Dans le bourg de Mellac il sera enterré,  
Près de son oncle et de sa tante.
  11. Près de son oncle et de sa tante ; [enterré.  
Avec l'honneur du Roi (les honneurs militaires ?) il sera
  12. Avec l'honneur du Roi il sera enterré,  
Chacun trois coups ils lâchèrent.
  13. Chacun trois coups ils lâchèrent,  
Pour honorer le soldat du Roi.
- 
1. Me zo bet pò(tr)<sup>(1)</sup> mad ne me amzer, *chete!*  
Me zo bet po(tr) mad ne me amzer.  
Me zo bet po(tr) mad ne me amzer,  
Or habitèn bras ba yer brezél.
  2. Or habitèn bras hag émoun pet : *chete!*  
Ohpen hantér-hant mil diñn em es lahet.

(1) Les consonnes mises entre parenthèses ne se prononcent pas dans les cas ainsi indiqués, mais nous les avons écrites pour faciliter la lecture.